



# MUNICIPALITE DE BOURG-EN-LAVAUX

## ARBRES PROTEGES

En référence à l'article 21 du règlement d'application de la Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites (RPLNMS), la Municipalité soumet à affichage la demande de travaux suivants :

District :	LAVAUX-ORON
Lieu-dit ou rue:	Chemin de la Comète 1 - Villette
Parcelle :	9061
Propriétaire :	GIDDEY Marianne
Nature des travaux :	Abattage de deux sapins
Motifs :	Demande de la propriétaire

Cette demande d'abattage est affichée aux piliers publics pour une durée de 20 jours, soit du 7 au 27 mars 2018.

La Municipalité

Cully, le 2 mars 2018.